



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

---

### PACTE RURAL DE LA MRC DE ROUVILLE : ON ATTEND VOS PROJETS !

---

Marieville, le 24 janvier 2012 – La MRC de Rouville et le CLD au Cœur de la Montérégie souhaitent rappeler aux organismes à but non lucratif et aux municipalités du territoire de la MRC de Rouville qu'ils ont jusqu'au 2 mars pour déposer leurs projets dans le cadre du 6<sup>e</sup> appel de projets du Pacte rural.

De plus, les promoteurs intéressés par ce levier financier doivent soumettre une lettre d'intention avant le 2 février, soit environ un mois avant la date butoir du dépôt de projet. Un modèle de lettre d'intention, ainsi que le *Formulaire de demande de subvention* et la *Trousse du promoteur* sont disponibles sur le site Internet du CLD au Cœur de la Montérégie au [www.cld-coeurmonteregie.qc.ca](http://www.cld-coeurmonteregie.qc.ca).

« Les cinq derniers appels de projets ont permis de voir naître plusieurs belles réalisations dans la MRC. Avec plus d'une trentaine de projets soutenus et plus d'un million de dollars octroyés en aide financière, c'est l'ensemble des communautés de la MRC de Rouville qui profitent des retombées du Pacte rural » souligne M. Pierre-Olivier Labart, conseiller en développement rural.

Le Pacte rural est un des outils de la Politique nationale de la ruralité du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT). Il vise à soutenir des projets rassembleurs initiés par les acteurs du milieu. Le Pacte rural cherche avant tout à favoriser la collaboration du milieu afin de « faire ensemble » et dynamiser les communautés tout en permettant d'améliorer le cadre de vie et la qualité de vie des citoyens.

#### **Mobilisons-nous pour le renouvellement de la Politique nationale de la ruralité**

De plus, la MRC de Rouville et le CLD au Cœur de la Montérégie invitent tout ceux et celles qui désirent se faire entendre pour le renouvellement et l'amélioration de la Politique nationale de la ruralité par le gouvernement. La fin éminente en 2014 de ce programme qui connaît du succès et qui apporte des retombées concrètes en milieu rural nous interpelle tous. C'est pourquoi l'organisme provincial de Solidarité rurale du Québec appelle à la mobilisation des citoyens, des organismes et des municipalités de la Montérégie-Est lors d'une soirée de consultation publique qui aura lieu le jeudi 2 février à 19h à l'Hôtel des Trois Tilleuls de Saint-Marc-sur-Richelieu (290, rue Richelieu).

Si vous désirez obtenir une subvention du Pacte rural, de l'aide pour compléter votre requête ou pour tout autre renseignement à ce propos, veuillez communiquer avec M. Pierre-Olivier Labart, conseiller en développement rural par téléphone au 450 460-0202 poste 324 ou par courriel à l'adresse suivante : [polabart@coeurmonteregie.qc.ca](mailto:polabart@coeurmonteregie.qc.ca).

-30-

**Source :** Geneviève Désautels  
Coordonnatrice aux communications  
CLD au Cœur de la Montérégie  
450-460-0202 poste 328  
[gdesautels@coeurmonteregie.qc.ca](mailto:gdesautels@coeurmonteregie.qc.ca)

**Information :** Pierre-Olivier Labart  
Conseiller en développement rural  
CLD au Cœur de la Montérégie  
450-460-0202 poste 324  
[polabart@coeurmonteregie.qc.ca](mailto:polabart@coeurmonteregie.qc.ca)